

**Anciens résidents de la RUA ou non,
habitants d'Antony et de partout dans le monde,
nous sommes
« Les Amis de la résidence Universitaire Jean Zay »
et nous vous appelons à agir avec nous pour :**

Défendre la RUA et le logement social étudiant, et particulièrement tous les logements étudiants et équipements collectifs présents sur le site d'Antony.

Défendre et promouvoir, notamment sur la ville d'Antony, toutes les actions universitaires et culturelles mises en œuvre par les résidents (en particulier au sein des Groupes d'Études).

Favoriser les rencontres et les échanges entre le campus universitaire et son environnement local, national et international.

Sensibiliser à l'intérêt architecturale de la RUA, conçue par un disciple de Le Corbusier.

.....
Exprimez votre soutien ou/et devenez membre de l'association

Je souhaite être contacté(e) pour une visite du site de la RUA

Je soutiens les actions de l'AARUA et souhaite être informé(e)

Je souhaite devenir membre de l'AARUA

NOM **Prénom**

Profession

Ancien(ne) résident(e) oui non si oui dates.....

Adresse postale

Adresse e-mail **téléphone:**

Je verse 10€ 20€€ (soutien)

à l'ordre de l'AARUA

A renvoyer à AARUA 14, rue des Hautes Bièvres 92160 Antony

Ou par mail amis.rua@hotmail.fr



**N°3
Juin 2008**

La Résidence Universitaire Jean Zay à Antony (92)

Signez la carte pétition



INFOS DERNIÈRES 2008 À l'intérieur

**AARUA 14, rue des Hautes Bièvres 92160 Antony
Association loi 1901 site <http://amisrua.antony.free.fr>**

Ce qui s'est passé dans les derniers mois

12 Octobre 2007 : après l'annulation de sa première délibération, la majorité UMP/Nouveau Centre de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre vote de nouveau pour obtenir la compétence du logement étudiant et en conséquence obtient que lui soit transférée la propriété de la RUA.

Décembre 2007 : Le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France intègre un amendement stipulant le maintien de la destination des terrains de la RUA au logement étudiant.

A votre disposition sur simple demande :

Les textes liés aux informations données
Des cartes postales de la RUA (PAF 1 Euro pour 4 cartes postales).

Nous organiserons régulièrement des visites de la RUA. Si vous souhaitez en être informés envoyez nous vos coordonnées

Janvier 2008 : Le Conseil Régional d'Île-de-France a voté l'affectation de 2 M d'Euros de crédits pour participer à la réhabilitation de la Cité-U d'Antony. Bien que 50 M soient nécessaires pour réhabiliter l'ensemble/7 M par bâtiment, le vote de cette enveloppe est symbolique et a permis d'attirer l'attention de la presse nationale sur la Résidence, enfin sortie de son isolement médiatique (reportage TF1, Le Monde, France Bleue IDF...).

Février 2008 : publication du rapport Anciaux (2) sur le logement social étudiant (voir extraits page...)

25 mars 2008 : question orale à

l'Assemblée Nationale de Marie-Hélène AMIABLE, députée maire de Bagneux, sur le devenir de la résidence Jean Zay, à la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse et réponse de la Ministre...

13 avril 2008 : Initiative de l'AARUA, signature d'un texte pour la sauvegarde de la résidence au marché d'Antony. Pétition, sous forme de carte postale, à adresser à la municipalité d'Antony et déjà signée par plusieurs centaines de personnes.

15 avril 2008 : lettre à Valérie Pécresse, lui demandant une nouvelle fois d'intervenir pour mettre en œuvre la réhabilitation de la cité universitaire d'Antony.

7 mai 2008 : décision du Conseil d'Etat concernant la salle de prière de la résidence. Rejet de la demande de d'une association d'étudiants musulmans, affirmant que le CROUS n'a pas porté atteinte à la liberté fondamentale de culte.

29 mai 2008 : La majorité du conseil municipal maintient, lors de l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme, la réserve foncière prévoyant la réalisation d'une voie au travers des bâtiments de la RUA.

31 mai 2008 : visite de la résidence, pique nique et visite de l'exposition à l'espace Beaudouin. Pour en savoir plus sur cet espace d'art contemporain situé dans la résidence Jean Zay : www.espacebeaudouin.com

Cinq listes ont répondu au questionnaire concernant la RUA envoyé aux candidats aux élections municipales de Mars 2008 dans les villes de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre...

- 1 Antony pour tous (UMP Nouveau Centre) cal)
- 2 Union pour Antony (PS Défi PC -Gauche républicaine)
- 3 Antony plus (Citoyens Verts Modem)
- 4 Réussir ensemble Verrières (PS)
- 5 Vivre à Sceaux (UMP Nouveau Centre Mouvement radi-

Si leurs réponses vous intéressent, vous pouvez nous contacter

PRESSE :

Le 11 Janvier 2008 le Monde titrait : Sauver Jean Zay du bétonnage
La résidence universitaire Jean Zay est une quinquagénaire fatiguée, mais encore très convoitée... (un article à lire)

Jean Paul Anciaux, député UMP, a publié un 2^e rapport sur le logement étudiant (Février 2008), dans lequel il mentionne « le cas Antony » :

La résidence d'Antony, plus importante résidence d'Europe, suscite bon nombre de commentaires excessifs sur son état et son devenir. Il serait sûrement intéressant que les parties prenantes mettent par écrit ce qu'elles ont l'intention de faire dans le cadre des textes en vigueur. Cela éviterait les commentaires déplacés et favoriserait la concentration des efforts sur les véritables enjeux. Cette résidence aurait dû déjà être réhabilitée.

Le CROUS de Versailles ne doit pas voir sa capacité de logement se restreindre, bien au contraire. Il est légitime que les élus locaux puissent remodeler leur paysage urbain. Il faut que la Région définisse le schéma régional du logement étudiant. Au cours de ma mission, j'ai rencontré des personnes de conviction, il ne faudra pas attendre longtemps pour qu'aboutissent des solutions viables et équilibrées.

On peut y lire aussi :

(..) il est impératif de garder à l'esprit que plus de la moitié du parc social de

logement correspond à des loyers très faibles, de l'ordre de 130 euros en moyenne et que cette répartition correspond bien aux ressources mobilisables par les étudiants les plus démunis au regard de leur situation sociale.

Ou encore :

Ce référentiel, dans son étude critique, (...) est avant tout pragmatique. Il attire l'attention en réhabilitation sur les bonnes solutions à trouver en termes de surfaces. Plusieurs solutions intéressantes ont été imaginées dans le parc des logements CROUS pour optimiser les surfaces de 10 m2 des chambres traditionnelles par un aménagement astucieux empruntant au monde de la marine, du camping-car et aux expériences passées réussies (intégration de cabines trifonctions – lavabo/douche/wc dans la chambre).

Des propositions à méditer pour la réhabilitation...

Pour lire le rapport http://media.education.gouv.fr/file/2008/20/7/rapportanciaux_24207.pdf